
ARERAM

Association déclarée (J.O. 4/10/1952)

Siège Social : 5 place du Colonel Fabien
75010 PARIS

N° de Siret : 775 678 253 00037

APE : 9513

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2011
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011**



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

ARERAM
Association déclarée (J.O 4/10/1952)
Siège social : 5, place du colonel Fabien
75010 PARIS

N° de Siret : 775 678 253 00037
APE : 9513

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ARERAM tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 30 mai 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 13.139.090 € et fait ressortir un déficit de 176.950 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 14.575.726 € et en produits à 14.398.776 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur :

- Le point exposé sous la rubrique « Faits majeurs de l'exercice » traitant d'un changement de présentation de la comptabilisation de la reprise des résultats.
- Le point exposé sous la rubrique « Détail des résultats par établissement ou service » de l'annexe qui détaille la quote-part du résultat de l'exercice relatif aux résultats des activités sous contrôle de tiers financeurs. Ces résultats ont un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.
- Cette même annexe indique également que « la détermination par l'autorité de Tarification compétente, du prix de journée 2011 a fait l'objet d'une surévaluation qui a entraîné une facturation supplémentaire 494.727 euros pour l'Impro Jean Louis CALVINO (St Maur). Le résultat inclus dans les comptes globaux est indiqué après neutralisation de cette somme ».
- Le point exposé en annexe « engagement hors bilan » sous la rubrique « Indemnités de fin de carrière » concernant une information sur les indemnités de départ à la retraite qui sont « comptabilisées au passif du bilan à la rubrique « Résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

Par ailleurs nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements (et services) et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements (et services) de l'association.

Le changement de présentation de la comptabilisation de la reprise des résultats n'appelle pas d'observation de notre part.

Nous avons également examiné le point de l'annexe qui expose notamment le mode de comptabilisation d'une surévaluation significative du prix de journée de l'IMPRO DE SAINT MAUR.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le mode de comptabilisation ainsi que les données chiffrées utilisées.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisée l'affectation définitive du résultat conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux Membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
Léo JEGARD & ASSOCIES


Jean-Pierre LAGAY
Commissaire aux comptes
Membre du Directoire

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 15/06/2012

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement	36 059	36 059				
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	104 482	100 187	4 295	0,03	7 938	0,08
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	29 867	22 227	7 640	0,08	6 580	0,05
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	80 004		80 004	0,81	80 004	0,81
Constructions	4 234 811	2 118 969	2 115 842	16,10	1 232 931	9,34
Installations techniques, matériel & outillage industriels	557 677	358 495	199 182	1,62	179 110	1,36
Autres immobilisations corporelles	3 064 168	2 102 987	961 182	7,32	859 755	6,51
Immobilisations grevées de droit					465 424	3,63
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	2 630		2 630	0,02	2 919	0,02
Prêts						
Autres immobilisations financières	117 199		117 199	0,89	106 470	0,81
TOTAL (I)	8 226 898	4 738 924	3 487 974	28,55	2 941 129	22,20
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	14 443		14 443	0,11	6 640	0,05
Créances usagers et comptes rattachés (3)	2 640 799	25 945	2 614 854	19,90	5 242 322	39,72
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					992	0,01
. Personnel	4 553		4 553	0,03	167	0,00
. Organismes sociaux	42 118		42 118	0,32	23 233	0,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 916		14 916	0,11		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 392		5 392	0,04	2 071	0,02
. Autres	75 466		75 466	0,57	119 819	0,91

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 15/06/2012

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	4 365 056		4 365 056	33,22	4 355 966	33,00
Disponibilités	2 360 397		2 360 397	17,08	419 498	3,18
Charges constatées d'avance	153 921		153 921	1,17	86 420	0,65
TOTAL (III)	9 677 061	25 945	9 651 116	73,45	10 257 128	77,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	17 903 959	4 764 869	13 139 090	100,00	13 198 257	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 235 494	9,40	1 235 494	9,38
Fonds associatifs avec droit de reprise	7 738	0,06	7 738	0,06
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	24 481	0,19	24 481	0,19
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	12 524	0,10		
Réserves de compensation				
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 138 634	8,87	961 912	7,29
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	1 073 715	8,17	1 149 432	8,71
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-176 950	-1,34	156 986	1,19
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	170 645	1,30	186 185	1,41
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement	2 827 213	21,52	2 790 210	21,14
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	3 557	0,03	14 406	0,11
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 441 304	10,97	1 445 586	10,95
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL (I)	7 758 357	60,05	7 972 431	60,41
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	90 965	0,69	56 455	0,43
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	90 965	0,69	56 455	0,43
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	144 271	1,10	250 282	1,90
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	2 425	0,02	453 877	3,44
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	310 562	2,36	213 156	1,62
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	523 090	3,98	547 770	4,16
Dettes fiscales et sociales	1 468 139	11,17	1 393 521	10,10
Autres (5)	2 822 909	21,40	2 341 662	17,74
Produits constatés d'avance	18 372	0,14	29 103	0,22
TOTAL (IV)	5 289 768	40,28	5 169 371	39,17
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	13 139 090	100,00	13 198 257	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)
---------------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

- | | |
|--|--|
| <p>(1) Dont compte 1201 :
et compte 1291 :
: résultats sous contrôle de tiers financeurs.</p> <p>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.</p> <p>(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.</p> <p>(4) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :</p> <p>(5) Dont fonds des majeurs protégés :</p> | |
|--|--|

Compte de Résultat

Exercice clos le 31/12/2011

EURO

	du 01/01/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2010 au 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendues (biens et services) (a) (f)	13 702 566	13 356 063
Montant net du chiffre d'affaire dont à l'exportation	13 702 566	13 356 063
Production stockée (b) Production immobilisée		7 776
Subventions d'exploitation	33 826	8 322
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	250 831	103 013
Cotisations	1 833	2 288
Autres produits (hors cotisations)	169 220	203 478
TOTAL I	14 158 276	13 680 942
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d)	473	656
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variations de stock (d)		
Autres achats et charges externes	2 909 392	2 803 003
Impôts, taxes et versements assimilés	894 265	791 189
Salaires et traitements	6 796 033	6 081 936
Charges sociales	3 320 496	3 086 815
Dotations aux amortissements, provisions et engagements		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e)	374 735	336 578
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	25 945	16 334
Pour risques et charges: dotations aux provisions	63 527	15 265
Autres charges	86 848	10 438
TOTAL II	14 471 714	13 142 212
III RESULTAT COURANT NON FINANCIER (III)	3 13 438	538 729
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	24	31
Autres intérêts et produits assimilés		2 916
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	57 517	26 860
TOTAL V	57 541	29 807

Compte de Résultat (suite)

Exercice clos le 31/12/2011

EURO

	du 01/01/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2010 au 31/12/2010
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	949	902
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	717	541
TOTAL VI	1.666	1.443
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	55.875	28.363
RESULTAT COURANT avant impôt (I+II+III+IV+V-VI)	257.563	567.093
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	31.149	10.436
Sur opérations en capital	87.153	44.323
Reprises sur provisions et transferts de charges	44.254	21.397
TOTAL VII	162.556	76.157
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	36.020	21.729
Sur opérations en capital	3.561	1.256
Dotations aux amortissements et aux provisions	68.788	260.293
TOTAL VIII	107.370	283.278
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	55.186	207.120
Impôts sur les bénéfices (IX)	7.824	7.092
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	20.403	14.221
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	2.800	210.116
TOTAL DES PRODUITS (I+II+IV+VI+X)	14.398.776	13.801.127
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+XI)	14.575.726	13.644.142
EXCEDENT OU DEFICIT	176.950	156.985
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolats		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		
(f) Déduction faite de 494.727 € du Prix de journée de l'IM Pro JL CALVINO (St Maur) liée à la surévaluation du prix de journée 2011,		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011

L'association ARERAM, association loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée le 19 septembre 1952 (Journal officiel du 4 octobre 1952), a pour activité la gestion d'établissements pour la Rééducation des enfants et la Réadaptation des adultes en difficulté Médico-sociale.

Annexe au bilan avant affectation de l'exercice clos au 31 décembre 2011, dont le total est de 13.139.090 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 176.950 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration (séance du 30 mai 2012).

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Changement de méthode de présentation :

Comptabilisation de la reprise des résultats

Les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux, sous contrôle de tiers financeurs étaient repris en augmentation des produits pour ce qui concerne le reversement des excédents antérieurs, et en diminution des produits pour ce qui concerne la reprise des déficits antérieurs jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette méthode a été abandonnée pour l'amortissement du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Pour le respect du principe de comparabilité, à méthode identique à celle retenue pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'établit comme suit :

- Résultat approuvé : + 156.985 €,
- Retraitements opérés : -263.045 €,
- Résultat avant retraitement : + 420.030 €

Détail des résultats par établissement ou service

Le détail du résultat global se détaille ainsi :

Les résultats ci-dessus incluent la reprise des résultats antérieurs pour les établissements sociaux et médico-sociaux soumis à cette obligation.

Le détail de l'impact de la reprise des résultats est donné dans le tableau ci-après.

Détail des résultats des établissements ou services

Etablissement	Résultat comptable		Reprise résultats antérieurs		Résultat administratif	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Centre Sairigné IME	84 914			8 095	76 819	
Centre Sairigné Sessad	12 143			4 429	7 714	
Centre Escat	21 193		196 303		217 496	
IMP Suzanne Cordes	98 953				98 953	
Centre Seguin		155 068	174 636		19 568	
IMP JL Calvino	23 936			83 588		59 652
Sessad Mosaïque	3 291				3 291	
Assurance maladie – établissements enfants	244 430	155 068	370 939	96 112	423 841	59 652
Cap Emploi 94		40 964				40 964
Cap Emploi 91	9 873				9 873	
ID Ergonomie		67 148				67 148
Relais Formation	122 835				122 835	
Sameth	46 021				46 021	
Handicaps & Organisation		31 098				31 098
Etablissements adultes	178 729	139 210			178 729	139 210
Siège administratif	53 774				53 774	
Gestion propre Sairigné		2 118				2 118
Gestion propre association		3 589				3 589
Total	-176 949		-274 827		-451 776	

Détail des résultats à affecter des établissements ou services sous contrôle de tiers financeurs
(article 312-1 du CASF)

La mise en œuvre de l'Avis CNC 2007-05 a entraîné la comptabilisation de charges non reprises par l'autorité de tarification au titre de « dépenses inopposables », le détail par établissement et par nature est donné ci-après :

Etablissement	Résultat	Dépenses inopposables				Résultat à affecter
	Administratif	Amortissement	Congés payés	Autres droits acquis par les salariés	Autres	
Centre Sairigné IME	-76 819		-881			-77 700
Centre Sairigné Sessad	-7 714					-7 714
Centre Escat	-217 496		1 701			-215 795
IMP Suzanne Cordes	-98 953		6 237			-92 716
Centre Seguin	-19 568		1 121			-18 447
IMP JL Calvino	59 652	3 937	-931		494 727	557 385
Sessad Mosaïque	-3 291		10 050			6 759
Assurance maladie – établissements enfants	-364 189	3 937	17 297	0	494 727	151 772
Siège administratif	-53 774					-53 774

(1) Le résultat administratif correspond au Résultat du Compte Administratif présenté à l'Autorité de Tarification.

Le retraitement sur les produits ne concerne que les comptes globaux.

(2) La détermination par l'Autorité de Tarification compétente, du prix de journée 2011 a fait l'objet d'une surévaluation significative qui a entraîné une facturation supplémentaire de 494.727 Euros pour l'IM Pro JL CALVINO (St Maur). Le résultat inclus dans les comptes globaux est indiqué après neutralisation de cette somme.

Règles et méthodes comptables

Conventions comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, excepté le point ci-dessous ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par dérogation aux règles comptable et pour une présentation des comptes globaux proche de la réalité économique il a été procédé à un retraitement des produits d'exploitation de l'IM Pro JL CALVINO à Saint Maur dû à la surévaluation très significative du prix de journée 2011 par l'autorité de tarification.

Produits globaux constaté en application des décisions de financement	14 197 293
Produits neutralisés IM Pro JL CALVINO	- 494 727
	<hr/>
Produits corrigés dans comptes globaux	13 702 566

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83-353 du 30 avril 1983
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables :
 - o 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
 - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- l'avis du Conseil National de la comptabilité n°2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du C.A.S.F appliquant l'instruction budgétaire M22 et associations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements 99-01 et 91-03 du CRC.
- l'avis du Conseil National de la comptabilité n°2008-09 du 7 mai 2008 relatif « au projet d'actualisation de l'instruction comptable M 22 »

Postes de l'actif

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévisible :

• Logiciels informatiques	de 1 an à 5 ans
• Constructions	de 10 ans à 50 ans
• Agencements et aménagements des constructions	10 ans
• Installations techniques	de 5 ans à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	de 5 ans à 10 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	de 5 ans à 10 ans

Les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Dans le cas où la valeur du terrain n'avait pas été isolée dans les comptes, il a été prélevé un montant forfaitaire sur le poste « Constructions » pour l'affecter à la valeur du terrain, sur la base de la valeur historique.

Les matériels et mobiliers financés par la collecte de la taxe d'apprentissage, bien qu'apparaissant dans les actifs immobilisés ne sont pas propriété de l'association.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

- Clients et comptes rattachés (état, assurance maladie,...)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

- VMP

Les Valeurs Mobilières de Placement sont constituées de Sicav et FCP détenues auprès du Crédit Coopératif.

Titres	Valeur comptable	Valeur inventaire
Ecofi Capital 3 ans	157 493	152 806
Ecofi taux fixe 2012 FCP	3 005 445	3 056 590
Ecofi taux fixe 2013 FCP	1 200 000	1 218 744
EFI Performance C Sicav	2 119	2 138
	4 365 056	4 430 278

- Disponibilités

L'association bénéficie d'une convention de fusion des comptes bancaires ouverts auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. Dans les comptes n'apparaît que le solde disponible global au regard de l'organisme financier.

Postes du passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Un tableau annexe donne le détail des fonds associatifs.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé par origine est donné en annexe.

Résultats sous contrôle tiers financeurs

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Un tableau détaillé de la variation est communiqué dans l'Annexe.

Subventions renouvelables

Les subventions affectées à un bien non renouvelable par l'association figurent au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et figurent au passif du bilan sous la rubrique « Autres fonds associatifs ».

Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31/12/2011 sont constitués :

- De la part non utilisée de subventions de fonctionnement,
- De la part non utilisée de fonds destinés au financement de la réduction du temps de travail

Un tableau annexe donne le détail des fonds dédiés.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital). Le détail est donné dans un tableau annexe.

Congés à payer

Les droits acquis par le personnel au titre des congés payés sont constatés dans es comptes individuels des établissements sur les bases légales et conventionnelles. Ils sont inscrits, charges incluses, dans les dettes fiscales et sociales.

Postes du compte de résultat

Comptabilisation des subventions et participations aux prestations

Les subventions sont comptabilisées à partir de la signature de la convention de financement lorsqu'il s'agit de subventions de fonctionnement. A la date de clôture il est procédé à l'analyse de l'utilisation des subventions et participations aux prestations afin de régulariser les produits en fonction des clauses de la convention d'attribution.

Comptabilisation de la reprise des résultats

Les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux, sous contrôle de tiers financeurs étaient repris en augmentation des produits pour ce qui concerne le reversement des excédents antérieurs, et en diminution des produits pour ce qui concerne la reprise des déficits antérieurs jusqu'à l'exercice le 31 décembre 2010.

Cette méthode a été abandonnée pour l'arrêté du résultat de l'exercice le 31 décembre 2011.

Engagement hors bilan

Donnés

Vis-à-vis du personnel

- Indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements accordés par les financeurs au 31 décembre 2011 s'élève à 503 469 €, il est comptabilisé au passif du bilan à la rubrique « résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

- Droit Individuel à la Formation

Le nombre d'heures non utilisées au 31 décembre 2011 n'est pas disponible à la date d'arrêté des comptes.

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008 -1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 23 417 € TTC.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Début 01/01 /2011	Augmentations	Diminutions	Virements	Valeur Fin 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	36 059				36 059
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	98 582	5 899			104 481
Droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles	21 528	11 839	3 500		29 867
SOUS TOTAL INCORPOREL	156 169	17 738	3 500	0	170 407
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	80 004				80 004
Agencements et aménagements de terrains					
Constructions	2 111 157	285 000	15 212	598 642	2 979 587
Installations générales, agencements des constructions	1 127 741	153 493	26 010		1 255 224
Installations techniques matériel et outillages	526 471	39 985	8 779		557 677
Autres immobilisations corporelles	943 648	112 078	7 387		1 048 339
Matériel de transport	296 953	40 875	18 294		319 534
Matériel de bureau et informatique	358 344	47 412	2 370		403 386
Mobilier	297 072	41 696	6 596		332 172
Matériel Taxe apprentissage	927 380	35 165	1 806		960 739
Immobilisations grevées de droit (commodat)					0
Immobilisations en-cours	465 423	159 477	26 258	-598 642	0
Avances et acomptes versés					
SOUS-TOTAL CORPOREL	7 134 193	915 181	112 712	0	7 936 662
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations & créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés	2 918		289		2 629
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	106 470	16 289	5 560		117 199
Autres créances immobilisées					
SOUS-TOTAL FINANCIER	109 388	16 289	5 849	0	119 828
TOTAL IMMOBILISATIONS	7 399 750	949 208	122 061	0	8 226 897

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Valeur Début 01/01 /2011	Augmentations	Diminutions	Virements	Valeur Fin 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	36 059				36 059
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	90 645	9 542			100 187
Droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles	14 948	10 779	3 500		22 227
SOUS TOTAL INCORPOREL	141 652	20 321	3 500	0	158 473
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Agencements et aménagements de terrains					
Constructions	1 305 665	81 094	15 212		1 371 547
Installations générales, agencements des constructions	700 303	73 130	26 010		747 423
Installations techniques matériel et outillages	347 362	25 620	14 486		358 496
Autres immobilisations corporelles	422 876	65 589	7 387		481 078
Matériel de transport	225 856	21 962	18 294		229 524
Matériel de bureau et informatique	294 840	29 636	910		323 567
Mobilier	232 555	13 004	6 310		239 249
Matériel Taxe apprentissage	787 513	43 862	1 806		829 569
Immobilisations grevées de droit (commodat)					
Immobilisations en-cours					
Avances et acomptes versés					
SOUS-TOTAL CORPOREL	4 316 970	353 896	90 414	0	4 580 452
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations & créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés					
Autres créances immobilisées					
SOUS-TOTAL FINANCIER	0	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 458 622	374 217	93 914	0	4 738 925

VARIATION DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Provisions début 01/01/2010	Augmentations et/ou virement de compte à compte	Diminutions	Valeur fin 31/12/2011
PROVISIONS INSCRITE A L'ACTIF DU				
Dépréciation des stocks				
Dépréciation des comptes clients	16 334	25 945	16 334	25 945
Dépréciation d'autres créances				
Dépréciation des comptes financiers				
TOTAL PROVISIONS A L'ACTIF DU BILAN	16 334	25 945	16 334	25 945
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserves d'investissements	1 953 764	71 794	34 791	1 990 767
Réserves de trésorerie	787 388			787 388
Réserve de compensation	49 058			49 058
Différences sur réalisations d'actif immobilisé	93 353	1 500		94 853
Différences sur réalisations d'actif circulant	198 349			198 349
Excédent affecté à la compensation des charges d'amortissements	1 153 884		5 781	1 148 103
Amortissements Dérogatoires	14 406	11 085	21 934	3 557
SOUS-TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	4 250 202	84 379	62 506	4 272 075
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Pour risques organismes sociaux				
Pour risques autres				
Sous total provisions pour risques				
<u>Provisions pour charges</u>				
Pour travaux d'entretien	47 698		10 910	36 788
Pour charges	8 757	49 685	4 265	54 177
SOUS-TOTAL POUR RISQUES ET CHARGES	56 455	49 685	15 175	90 965
TOTAL PROVISIONS AU PASSIF DU BILAN	4 306 657	134 064	77 681	4 363 040
TOTAL PROVISIONS	4 322 991	160 009	94 015	4 388 985
Dotations et reprises de l'exercice aux provisions				
Dotations et reprises de l'exercice exceptionnelles				
Affectations de résultats sous gestion conventionnée				
Affectations de résultats des activités sous gestion propre				
Autres affectations (Retraite)				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières		117 199			117 199
Clients douteux ou litigieux		25 945			25 945
Autres créances clients		2 614 854	2 614 854		
Autres					
Personnels et comptes rattachés		4 553	4 553		
Sécurité Sociale		42 118	42 118		
Autres organismes sociaux					
	Impôts sur les bénéfices	14 916	14 916		
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 392	5 392		
Etat et autres collectivités publiques					
	Autres impôts et taxes				
Groupe e associés					
Débiteurs divers		75 466	75 466		
Charges constatées d'avance		153 921	153 921		
Totaux		3 054 364	2 911 220		143 144
Montant	Prêts accordés au cours de l'exercice				
ETAT DES DETTES					
		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
	à deux ans max à l'origine				
	à plus de deux ans à l'origine	2 425	2 425		
Emprunts et dettes financières diverses					
Avances et acomptes reçus		310 562	310 562		
Fournisseurs et comptes rattachés		523 090	523 090		
Personnels et comptes rattachés		482 329	482 329		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		881 103	881 103		
Etat et autres collectivités publiques					
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	45 269	45 269		
	Obligations cautionnés				
	Autres impôts et taxes	59 437	59 437		
	Subventions à reverser				
	Obligations cautionnés				
Dettes aux immobilisations et comptes rattachés					
Débiteur divers		2 822 909	2 822 909		
Produits constatés d'avance		18 372	18 372		
Totaux		5 145 496	5 145 496	0	0
Emprunts souscrits au cours de l'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 120			

ETAT DES EMPRUNTS

	Capital restant à amortir	Intérêts courus non échus	Montant total	Moins d'un an total	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Centre Saigné. Bernis Crédit coopératif 30 490€	2.425		2.525	2.425		
GESTION CONVENTIONNÉE	2.425		2.525	2.425		

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES
Dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de	Utilisation en cours de	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Ressources		l'exercice (compte 195-197) A	l'exercice (compte 7895 ou 7897) B		

IMP PARIS S. CORDES					
Evaluation externe	10 000				10 000
Formation	17 640				17 640
					27 640

IMP ST MAUR, Jean Louis CALVINO					
Evaluation interne	40 393	2 799			43 192
					43 192

Centre SEGUIN POMPIGNAT					
Evaluation externe					
Etude Scénario Régional	114 000		84 389		29 611
Formation « Autisme »					
					29611

SESSAD MOSAIQUE					
Evaluation externe	10000				10000
Frais établissement	40609		20403		20206
Formation	17640		4018		13622
					43828

TOTAL	250 282	2 799	108 810		144 271
--------------	----------------	--------------	----------------	--	----------------

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellés des rubriques	Valeur début 01/01/2010	Augmentation	Diminutions	Valeur fin 31/12/2011
FONDS ASSOCIATION SANS DROIT DE REPRISE				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	503 806			503 806
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	149 854			149 854
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables				
- Etat	449 438			449 438
- Régions				
- Départements				
- Communes				
- Autres organismes publics et privés	132 397			132 397
	1 235 495			1 235 495
Ecart de réévaluation	24 480			24 480
RESERVES				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Autres réserves				
FONDS ASSOCIATION AVEC DROIT DE REPRISE				
Apports avec droit de reprise	7 738			7 738
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés d'une obligation ou d'une condition				
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables				
- Etat				
- Régions				
- Départements				
- Communes				
- Organismes privés				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
- Etat				
- Régions				
- Départements				
- Communes				
- Organismes privés	186 185	50 728	66 268	170 645
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	193 923	50 728	66 268	178 383

DETAIL DES REPORTS A NOUVEAU

	Débitéur	Créditeur
REPORT A NOUVEAU Association		1 584 824
REPORT A NOUVEAU Etablissements et services	179 998	
DEPENSES REFUSEES PAR AUTORITE TARIFICATION		
Congés payés	255 236	
Amortissements à prise en charge différée	10 955	
	446 189	1 584 824
REPORT A NOUVEAU		1 138 635
Excédent à reverser		1 219 502
Excédents affectés au financement des départs en retraite		503 469
Déficits à récupérer	649 256	
	649 256	1 722 971
RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS		
		1 073 715
RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS		

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	98 728	95 107
Autres créances	81 265	60 368
Valeurs mobilières de placements		
Disponibilités		
Total	179 993	155 475

CHARGES A PAYER

Charges à payer dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 103	204 877
Dettes fiscales et sociales	646 796	638 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 201	9 048
Total	888 100	852 356

VENTILATION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

<u>PRODUCTION VENDUE</u>	Médico social	Pôle emploi : dotation	Pôle emploi : prestations	Pôle emploi : autres
<u>PRESTATIONS DE SERVICES</u>				
Centre Sairigné	1 563 560			
Centre Sairigné	409 744			
Escat	1 447 484			
IME Paris	1 097 671			
Sessad Mosaique	436 230			
Centre Seguin Pompignat	2 577 429			
Calvino Saint Maur	1 807 991			
Cap Emploi 94		1 447 670		
ID Ergonomie		515 500	326 640	
Handicap et Organisations		632 556	47 200	17 500
Relais formation		1 009 796		
Sameth		272 000		
<u>PRODUITS LIÉS A DES FINANCEMENTS</u>	9 340 109	3 877 522	373 840	17 500
<u>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</u>				
Fonds social européen				
Etat				
Régions				
Départements				
Communes				
Entreprise privées ou publiques				
TOTAL GENERAL				